Charte du Savoir-vivre et du respect mutuel

Avant le repas

- Je vais aux toilettes à l'école
- Je me lave les mains à l'école
- Je marche en rang, calmement pour me rendre à la cantine
- Je respecte l'ordre d'arrivée dans le rang jusqu'à l'entrée de la cantine
- J'attends sagement mon tour pour entrer dans la cantine
- Je m'installe à la place que le personnel de service m'attribue et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de toucher la nourriture

Pendant le repas

- Je me tiens bien à table
- Je goûte tous les aliments qui me sont proposés
- Je ne joue pas avec la nourriture
- Je ne crie pas, je ne me lève pas
- Je respecte le personnel de service et mes camarades, je suis poli et parle correctement

Objets personnels

- Les objets personnels sont strictement interdits à la cantine.
- Je ne ramène pas de peluche, jouet, cartes Pokémon, jeux divers, montre connectée ou tout autre objet personnel.
- La commune et le personnel de service ne pourront être tenus responsables de la perte, de la détérioration ou du vol d'un objet personnel apporté malgré cette interdiction.

Après le repas

- Je range mon couvert et je sors de table en silence sans courir